

**Public Visé :**

Tout public

**Prérequis :**

- Être majeur
- - Détenir une carte professionnelle en cours de validité permettant d'exercer dans les activités de surveillance humaine
- - Détenir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS en cas de Carte Professionnelle périmée

**Durée :**

31 heures (ou 24h si SST/PSC1 de moins de 2 ans)

**Date : A définir**

**Lieu :** Notre centre de formation

**Nbre de stagiaires :**

4 minimum et 12 maximum

**Références :**

Arrêté du 27 février 2017 portant cahier des charges applicable à la formation continue aux

**PROGRAMME DE FORMATION**

**INTITULÉ :**

- Maintien et Actualisation des Compétences d'agent de prévention et de sécurité

**OBJECTIFS :**

- Maintenir et actualiser les compétences d'agent de prévention et de sécurité
- Mettre à jour sa pratique professionnelle au regard de l'évolution réglementaire et technique
- Renouveler la validité de sa carte professionnelle délivrée par le CNAPS

**CONTENU:**

Evaluation pédagogique préalable et personnalisée : 10 questions réponses courtes

**Module 1 : GESTES ELEMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS**

- Intervenir face à une situation d'accident - Durée : 7 heures

*Possibilité de dispense de ce module sur demande et sur présentation d'un certificat SST valide.*

**Module 2 : CADRE JUDIRIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE**

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes en cadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle. - Durée : 4 heures

**Module 3 : COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES**

- Gérer les conflits - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage - Durée : 7 heures

**Module 4 : COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES**

- Définir- Prévenir- Agir- Secourir face aux risques terroristes : Durée : 13 heures

activités privées  
de sécurité.

**Moyens techniques et pédagogiques :**

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Support de cours individuel remis aux participants

**Prix :**

Demander un devis selon vos besoins

***PEDAGOGIE***

**SUIVI- EVALUATION:**

- Suivi de la formation: Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- Evaluation: Test d'évaluation écrit de fin de formation

- Recyclage (MAC APS): Tous les 5 ans avec une formation de secourisme en cours de validité

**METHODE PEDAGOGIQUE :**

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

**ENCADREMENT :**

La formation est assurée par un formateur expert en matière sécurité privée.

**Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):**

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



**Modalités d'accès et contact :**

➤ L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact à notre référent pédagogique, Monsieur ZOUBIR Abdelali :

**Email :** [contact@afms-france.fr](mailto:contact@afms-france.fr)

**Téléphone :** 01 41 50 57 49

➤ Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.

➤ Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.